



22 mai 2026 -17:18

Appartient à [Conseil des ministres du 22 mai 2026](#)

'Be Cyclist 2.0' : Plan d'action fédéral pour le vélo 2026-2029

Sur proposition du ministre de la Mobilité Jean-Luc Crucke, le Conseil des ministres a approuvé le nouveau plan d'action fédéral pour le vélo, Be Cyclist 2.0.

Conformément à l'accord de gouvernement, l'ancien plan d'action Be Cyclist 2021-2024 a été évalué et son successeur Be Cyclist 2.0 a été présenté pour la période 2026-2029.

Le nouveau plan d'action s'inscrit dans la continuité et renforce le précédent plan. Il met en œuvre les objectifs de l'accord de gouvernement fédéral visant à promouvoir le vélo comme moyen de transport à part entière, durable et sain en Belgique.

Concrètement, le plan Be Cyclist 2026-2029 s'articule autour de trois axes stratégiques :

- faire du vélo un choix attrayant, durable et favorable au modal shift. La politique fédérale soutiendra les mesures visant à rendre le vélo plus compétitif et plus attrayant par rapport au transport motorisé, favorisant ainsi le modal shift
- faire du vélo un moyen de transport accessible, sûr et sain. Le plan comprend des actions visant à améliorer la sécurité routière, la promotion de la santé et l'inclusion
- faire du vélo un levier pour notre économie et industrie. Le plan reconnaît le potentiel du secteur du vélo en matière d'innovation et d'emploi et soutient les initiatives qui favorisent une croissance économique durable

Ce plan entend mettre en place une approche intégrée et structurelle pour accroître l'utilisation du vélo en Belgique et contribuer ainsi à un système de mobilité plus durable, plus sûr et plus fort économiquement.

Le Conseil des ministres charge les ministres compétents de mettre en œuvre leurs mesures dans le respect du contrôle administratif, de gestion et budgétaire.

Publié par [SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe](#)





Jean-Luc Crucke, ministre de la Mobilité, du Climat et de la Transition environnementale, chargé du Développement durable

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

<https://crucke.belgium.be>

info@crucke.fed.be

Emeline Huvelle

Porte-parole (FR)

+32 477 78 29 62

Emeline.Huvelle@crucke.fed.be

